



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté
C.P. 1352 Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5

Téléphone: (418) 525-0040
Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: pauvrete@clic.net

Aux membres de l'Assemblée nationale du Québec

Québec, le 29 octobre 2001

Mesdames, Messieurs,

Nous avons vécu le 17 octobre 2001 dernier, Journée internationale de l'élimination de la pauvreté, un moment émouvant alors que votre président, Jean-Pierre Charbonneau a reçu sur l'heure du midi la délégation du Collectif au Salon rouge avec une trentaine de parlementaires parmi vous, de toutes les formations politiques.

Nous remercions de tout cœur le président de son accueil, tout comme nous remercions celles et ceux d'entre vous qui étiez là de l'importance que vous avez accordée aux paroles des personnes en situation de pauvreté qui sont intervenues à cette occasion. Nous recevons également la médaille de l'Assemblée nationale qui nous a été remise comme une marque de reconnaissance du travail citoyen accompli par le Collectif et son réseau.

Nous vous invitons ce jour-là à l'écoute. Nous vous invitons maintenant à ne pas oublier ce que vous avez entendu et à agir avec diligence et vigilance pour changer les conditions impossibles qui vous ont été décrites.

Nous avons également pris connaissance de vos débats cette journée-là et la suivante. C'est pourquoi nous tenons à lever toute ambiguïté sur les deux points suivants.

Premièrement, le Collectif, qui vous demande de faire exister une loi sur l'élimination de la pauvreté sur la base de la proposition de loi dont il vous a saisiEs, tient expressément à l'application dès maintenant, et donc dans le prochain budget, des principes et mesures urgentes qu'il met de l'avant. Il vous demande d'en prendre acte et de les faire avancer auprès de vos collègues. La position du Collectif est très clairement exprimée dans le manifeste ci-joint, qui énonce également les mesures en question. Il ne saurait donc être question en ce qui nous concerne d'attendre une éventuelle stratégie globale avant d'agir sur ces points, car la vie des personnes, elle, n'attend pas. Au surplus, ces investissements seront structurants et profiteront à toutes et tous, soit en procurant à des personnes des dollars vitaux qui seront immédiatement réinvestis dans l'économie locale pour couvrir leurs besoins essentiels, soit en favorisant la création d'emplois pour construire des logements sociaux. Ils préviendront dans un deuxième temps des coûts

humains et sociaux qui ont à leur tour des répercussions sur les fonds publics, notamment dans le domaine de la santé.

Deuxièmement, selon ce qui lui convient, ou bien le gouvernement fait le silence complet sur notre travail, ou bien il vante nos mérites en racontant qu'il est en contact de travail régulier avec nous et qu'il n'élimine pas la possibilité d'une loi sur la base de notre travail. Nous ne voulons pas cautionner ce double message. Voici donc comment nous percevons la situation. En fait le gouvernement passe complètement à côté du travail du Collectif dans le processus de validation qu'il a entrepris. Le Collectif dénonce ce processus qui évite de mettre au débat une option élaborée par des milliers de citoyennes et citoyens. Nous avons expliqué notre profond malaise dans la position ci-jointe. Par ailleurs, nous ne voyons pas comment le gouvernement peut parler à cette étape de collaboration étroite avec nous. Nous avons peine à obtenir les informations sur le processus. Il est exact que nous avons eu deux rencontres formelles avec la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et son équipe, une fois en mai et une autre fois le 9 octobre dernier, sur le contenu de notre proposition. Ce n'est cependant que lors de cette dernière rencontre que nous avons pu y aller correctement sur le fond. Il ne s'agit pour le moment que de rencontres, demandées par nous de façon répétée depuis la mise au jeu de notre proposition en mai 2000, visant à ce que nous puissions exposer nous-mêmes au gouvernement ce que nous proposons. Elles sont tellement détachées du processus de validation en cours qu'elles ne figurent même pas dans le plan de travail que le gouvernement s'est donné, lequel ne fait nulle part mention d'un processus d'étude de notre proposition. Nous savons que si nous voulons avancer avec la proposition que nous mettons de l'avant, il va falloir que le gouvernement commence par en comprendre correctement la teneur. Nous sommes d'accord pour mener ce travail d'explication. Nous ne voulons pas qu'il serve d'excuse à un processus que nous dénonçons ou de réponse aux remarques justifiées qui peuvent être faites sur l'absence de mise au débat de notre proposition. Nous refusons de servir de faire valoir à un manque de volonté politique.

Car c'est bien de volonté politique qu'il s'agit et cette question touche tous les membres de l'Assemblée. C'est pourquoi nous vous invitons à faire les représentations utiles auprès de vos collègues dans vos propres formations politiques et entre elles pour que cette Assemblée fasse de plus en plus l'unanimité autour d'une approche et de mesures dont l'urgence ne fait aucun doute au plan du bien commun.

Quelle que soit votre formation politique, la prochaine occasion à se présenter sera le budget du Québec, annoncé pour jeudi prochain le 1^{er} novembre. Comme il couvrira les prochains dix-huit mois, les décisions prises à l'occasion de ce budget auront des conséquences importantes sur les conditions de vie des personnes les plus pauvres. Nous croyons essentiel à la cohésion sociale au Québec, et nous espérons que vous en conveniez, que ce budget ait pour effet net de réduire les écarts entre plus riches et plus pauvres et d'améliorer les conditions de vie des personnes les plus pauvres. Il est annoncé comme le budget de la confiance et de la sécurité sociale et économique. Il ne faudrait pas qu'il devienne le budget où les personnes vivant le plus d'insécurité sociale et économique perdent toute confiance, ainsi que leurs alliés, dans les institutions

politiques qui les représentent. Déjà nous apprenons de plusieurs sources que des consignes de resserrements de l'admissibilité des personnes à la sécurité du revenu et aux mesures d'Emploi Québec circulent dans les réseaux respectifs. Comment de telles consignes peuvent-elles être compatibles avec une priorité clairement annoncée de lutte à la pauvreté ? Nous vous demandons d'agir avec fermeté auprès de vos collègues avant, pendant et après le budget pour que se tisse et se concrétise une vraie volonté politique autour de mesures essentielles maintenant. Vous avez ce pouvoir, à vous de l'exercer.

Enfin, que ayez été présentEs ou non au Salon rouge le 17 octobre dernier, nous vous invitons à prendre personnellement connaissance du registre que nous avons déposé auprès de votre président à cette occasion, avec ses annexes. Vous y prendrez la mesure de l'ampleur du problème et de l'ampleur du travail et des appuis réunis autour de la proposition que nous mettons de l'avant en vue de sa résolution. Le bon sens même indique qu'il y a là une volonté citoyenne de premier ordre sur laquelle prendre appui pour avancer vers un Québec sans pauvreté, peut-être et même surtout dans un moment où l'insécurité ambiante menace les solidarités.

Bien à vous,

Vivian Labrie, pour le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

Pièces jointes : Manifeste du Collectif et position du Collectif sur le processus de validation des orientations gouvernementales.

Remise du registre au président,
le 17 octobre 2001 au Salon Rouge de
l'Assemblée nationale.

